

ACCOMPAGNATEUR BALADE

UNIVERS BÉNÉVOLE

23h de formation

Lieu : Dijon (21)



CARDIO
●●○○○



ÉQUILIBRE
●○○○○



SOUPLESSE
●○○○○



RENFORCEMENT
MUSCULAIRE
●○○○○



Formation ouverte à tous les
licenciés Sport Vitalité

VOLUME HORAIRE 23 heures de formation

Formation en centre : **21h**
Mise en Situation Professionnelle en
structure : **Encadrement de 2 balades
minimum en groupe.**
Formation en centre : **2h**

CALENDRIER

→ **Regroupement : 7 au 9 octobre 2026**

→ **Certification : 18 décembre 2026**

LIEU DE FORMATION

Dijon

TARIF

Frais pédagogiques : **100€**

EFFECTIF MAX

15 stagiaires

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 septembre 2026



DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation d'accompagnateur balade permet d'encadrer des sorties de marche, en milieu urbain ou naturel, dans une démarche bénévole favorisant la pratique de la balade, la découverte du patrimoine et la sensibilisation à la protection de l'environnement.



PUBLIC

- Pour tous les licenciés FFSV



PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFSV
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique de la randonnée
- Avoir de l'appétence pour la randonnée et une condition physique suffisante pour faire une balade à la demi-journée ou journée (être capable de marcher à minima 4 heures).



OBJECTIFS

- **Comprendre** les bienfaits de l'activité balade
- **Préparer et Élaborer** une balade avec prise en compte du public et des obligations réglementaires
- **Encadrer et animer** des séances de Balade en toute sécurité
- **Conduire des animations** écologiques et respectueuses de l'environnement



ACCESSIBILITÉ

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée. Contacter le référent handicap, Raphaël PEAUROY, au 06 89 01 22 05 ou : raphael.peauroux@comite-epgv.fr



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apport de connaissances et de mises en pratique sur le terrain
- Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences d'accompagnateur
- Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et aux attentes des accompagnateurs.

➤ CONTENUS DE LA FORMATION

- **Apprendre** à préparer une sortie prédéfinie
- **S'approprier** l'ensemble des règles de sécurité liées à l'encadrement d'une sortie
- **Utiliser** une carte IGN ou topo de ville.
- **Lire et reconnaître** les différents balisages balisage.
- **Savoir évaluer** le niveau des pratiquants
- **Planifier** les sorties au sein de mon club
- **Connaître et transmettre** la charte du randonneur responsable
- **Accompagner** le pratiquant vers la pratique Sport-Santé

➤ OUTILS DE FORMATION

- Manuel de formation

➤ POINTS FORTS

Possibilité d'organiser et d'encadrer en sécurité des sorties sur chemins, et sentiers balisés ou circuits urbains pour un effectif de 20 personnes maximum en autonomie.

➤ POUR ALLER PLUS LOIN

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre les formations : Accompagnateur Randonnée niveau 1
Accompagnateur Raquettes à Neige

➤ DIRECTEUR DE FORMATION, FORMATEURS ET/OU INTERVENANTS

- Directeur de Formation FFSV
- Formateur FFSV inscrit sur la liste nationale des
- habilités « Accompagnateur Bénévole »

➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION

Regroupement

7 au 9 octobre 2026

➤ MODALITÉS DE CERTIFICATION

Pour y accéder :

Avoir réalisé à minima 2 balades en groupe et produire les fiches topos.

Épreuves d'évaluation :

- Evaluation de la Mise en Situation Pédagogique par une production de documents et une présentation de retour d'expérience
- Épreuve de connaissances sous forme de QCM
- Mise en situation d'encadrement d'une balade
- Présentation d'une fiche action de développement.

➤ MODALITÉS DE VALIDATION

- Feuilles de présence
- Fiche d'émargement
- Formulaire d'évaluation de la formation Évaluation formative : Quiz / Questionnaires / Situations interactives (auto-évaluation) / Mises en situation pratique.

➤ DIPLÔME REMIS

Certificat fédéral « Accompagnateur Balade »

➤ BÉNÉFICES MÉTIER

- Fonction exercée dans le cadre d'une activité bénévole pouvant déboucher sur des allègements de formation sur le CQP ALS option ARPO (Activités de randonnée, de proximité et d'orientation).

Certification

18 décembre 2026

LIEU DE FORMATION

Dijon (21)

➤ FRAIS DE FORMATION

Tarif

Frais pédagogique : 100€

Réalisez votre inscription en ligne !



Renseignements et Inscriptions

0380438862 ou 0675180064
bfc@comite - epgv.fr